

# Dietwiller



Rentrée «Loisirs»



# Sommaire

Infos mairie	p.2
Evènements du mois	p.3
Agenda des manifestations	p.3
Saviez-vous que ?	p.4
Compte rendu du Conseil Municipal	p.6 à 8
Urbanisme	p.9
Etat Civil	p.9
Informations pratiques	p.10 à 12
Votre rubrique	p.12

**VIOLENCES FAITES AUX FEMMES :  
RÉAGIR PEUT TOUT CHANGER !**

**APPELEZ LE 3919**

**POUR RECEVOIR DE L'AIDE  
ANONYMEMENT ET GRATUITEMENT**  
[ArrêtonsLesViolences.gouv.fr](http://ArrêtonsLesViolences.gouv.fr)



SECRETARIAT D'ÉTAT  
CHARGÉ DE L'ÉGALITÉ  
ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES  
ET DE LA LUTTE CONTRE LES  
DISCRIMINATIONS

## Infos Mairie

### La mairie est ouverte les :

- ▶ lundis de 13h30 à 19h ;
- ▶ mardis de 9h à 12h et de 13h30 à 19h ;
- ▶ jeudis de 16h à 18h ;
- ▶ vendredis de 9h à 12h et de 14h à 18h.

### La mairie est fermée les :

- ▶ mercredis et samedis.



**RÈGLES À RESPECTER  
VOIR EN P. 12**

- ▶ **Téléphone** : 03.89.26.88.88
- ▶ **Fax** : 03.89.26.86.67
- ▶ **Mail** : [comdiet@wanadoo.fr](mailto:comdiet@wanadoo.fr)
- ▶ **Site internet** : [www.mairie-dietwiller.fr](http://www.mairie-dietwiller.fr)
- ▶ **Adresse** : 42, rue du Général de Gaulle  
68440 DIETWILLER

- ▶ Le bulletin est consultable sur le site de la mairie
- ▶ **Parution du prochain bulletin municipal** :  
octobre 2019
- ▶ Date limite de dépôt des informations à faire paraître  
dans le prochain bulletin : demander Emilie.



## Filature Nomade à Dietwiller

### Que du bonheur (avec vos capteurs)

Ce spectacle de magie interactif nous plonge dans un futur proche où l'humain et le numérique commencent à fusionner. Les intelligences artificielles nous guident tout au long de notre vie, améliorent nos performances et notre bien-être. Mais pouvons-nous garder une part de secret et de liberté ?

Après «Je clique donc je suis», que notre commune a accueilli avec beaucoup de succès en 2015, Thierry Collet poursuit ses questionnements sur notre rapport complexe aux technologies.

**durée : 1h environ**

pour tous dès 15 ans

**Le nombre de places étant limité à 70 personnes, il est fortement conseillé de réserver vos places.**

jeudi 7 novembre à 20h - Salle des Fêtes de Dietwiller

**Entrée gratuite**

**Renseignements et réservations : Mairie de Dietwiller - Emilie - 03.89.26.88.88**



**Notez dès à présent, les spectacles que nous avons retenus à la Filature, dans le cadre du partenariat Filature Nomade :**

### HOTEL

*Cirque Éloïze*

Cela fait 25 ans que le Cirque Éloïze rayonne depuis son Canada natal vers les scènes du monde entier. L'histoire qui vient à nous se tient dans un hôtel où se croisent des touristes, se retrouvent des amis, sous l'œil attentif de grooms aux costumes colorés. De sauts en rebonds rythmés par une musique live, le vertige gagne devant l'incroyable déchaînement d'interprètes virtuoses qui multiplient les numéros : main à main, jonglage, trapèze, voltige !

**samedi 7 décembre 2019 à 19h**

cirque, à voir en famille dès 5 ans / grande salle / 1h20

**Prix des places : 14€ au lieu de 28€ - tarif réduit : 9€**

**Renseignements et réservations : Mairie de Dietwiller - Emilie - 03.89.26.88.88**

### CENTAURES, QUAND NOUS ÉTIONS ENFANTS

*Fabrice Melquiot, Camille & Manolo*

Dans une arène de sciure entrent Camille et Manolo, couple à la scène comme à la ville qui ne forme qu'un seul être avec ses animaux. Lui chevauche Indra, elle enfourche Gaïa. Le cheval et l'humain s'amalgament en un unique corps. Hommage à la splendeur du cheval qui dicte sa loi et ses nécessités à ses serveurs passionnés, ce documentaire intimiste nous embarque dans un ballet joyeux et sensuel.

**jeudi 26 mars 2020 à 19h**

théâtre équestre pour tous dès 7ans / grande salle / 50 min

### LES AMAZONES D'AFRIQUE

*Kandy Guira, Fafa Ruffino, Mamani Keita*

Les raisons de combattre, qui précipitent sur scène Les Amazones d'Afrique, ne manquent pas. Entre oppression patriarcale et violences faites aux femmes, les voies de l'émancipation se conquirent de haute lutte. Un voyage musical chatoyant et rythmé où les voix qui s'élèvent sont parmi les plus puissantes du continent africain et où le frisson qui gagne le public conjugue l'émotion ressentie face aux timbres et celle qui naît des mots préférés.

**mardi 19 mai 2020 à 20h**

musique du monde / grande salle / 1h30

## Agenda des manifestations

Mois	Date et heure	Événement	Lieu
Octobre	Dimanche 13 à partir de 11h45	Journée moules frites (1)	Salle des fêtes Dietwiller
	Mercredi 16 de 10h à 12h	Médiabus	Place Allemans du Dropt Dietwiller
	Samedi 19 de 16h à 21h	Le climat et moi : parlons-en, agir au quotidien : idées et recettes (2)	Salle des Fêtes Schlierbach
	Dimanche 20 à 17h	Concert de la Saint-Wendelin La Barcarolle	Eglise Dietwiller
Novembre	Jeudi 7 à 20h	Que du Bonheur Filature Nomade	Salle des fêtes Dietwiller

(1) Moules frites à volonté + 1 café ou menu de substitution (à définir) + frites + 1 café pour 14 € - Possibilité de chercher les menus sur place en apportant vos plats

**Renseignements et réservations : Michel BEHRA - 03.89.81.38.71 michel.behra68@orange.fr**

(2) Manifestation ASAVE.net en partenariat avec la commune de Schlierbach

# Saviez-vous que ?

## La rentrée à Dietwiller

Association Sports et Loisirs de Dietwiller – activités de la saison 2019/2020

Le démarrage des activités aura lieu début septembre 2019 comme détaillé ci-dessous. À noter que toutes ces activités restent bien sûr ouvertes à toutes les personnes de Dietwiller ou habitants de villages voisins.

Les inscriptions sont prises en compte tout au long de l'année et réglées au prorata.

### • La SOPHROLOGIE Caycédienne

Les lundis de 18h30 à 19h30 dans la salle des fêtes.

Démarrage d'une nouvelle session seulement en janvier 2020. Tarif : 50 euros le cycle de 10 séances. Cette activité s'adresse à tous ceux qui recherchent un entraînement du corps et de l'esprit pour développer sérénité et bien-être, gérer le stress et les émotions et acquérir une attitude positive.



### • La POTERIE groupe du mardi

Les mardis à partir de 20h dans la salle de l'ASL de Dietwiller située au 1er étage du local des pompiers.

Démarrage le 10 septembre 2019.

#### • La POTERIE groupe du mercredi

Les mercredis à partir de 20h dans la salle de l'ASL de Dietwiller située au 1er étage du local des pompiers.

Démarrage le 11 septembre 2019.



### • Les COURS de YOGA

Les mardis soir de 18h30 à 20h dans la salle des fêtes de Dietwiller.

Démarrage le 24 septembre 2019. Tarif : 158 euros les 28 séances de 1h30. 2 séances gratuites de découverte.

Renseignements auprès de Raymond GENELOT, Président : tél. 03.89.81.34.62



### • La GYMNASTIQUE BIEN-ETRE

Les mercredis de 9h à 10h dans la salle des fêtes. Démarrage le 11 septembre 2019. Tarif : 79 euros les 35 séances. 2 séances gratuites de découverte. Celle-ci est un mélange de mouvements propres aux fitness, pilate, stretching et au yoga. Elle est valable pour tous, quel que soit l'âge, le sexe ou la condition physique et s'adresse aussi bien aux seniors qu'aux personnes actives.



### • La GYMNASTIQUE FITNESS

Les jeudis de 19h à 20h dans la salle des fêtes de Dietwiller.

Démarrage le 12 septembre 2019. Tarif : 79 euros les 35 séances. 2 séances gratuites de découverte. Pour un public souhaitant développer la tonicité et la rapidité des mouvements.

### • Le CLUB des AINÉS

Tous les jeudis à partir de 14h30 dans la salle des fêtes.

Démarrage le 5 septembre 2019. Aucune limite d'âge, ni inférieure, ni supérieure.



### • La TROUPE de THEATRE de l'ARLEQUIN

Préparation en cours d'une nouvelle pièce en français :

«Dépêche-toi Bibiche, on va rater l'avion» de Jérôme DUBOIS.

Vous pouvez dès à présent retenir les 5 dates des représentations à Dietwiller :

• les samedis 1er, 8 et 15 février 2020 à 20h30

• les dimanches 9 et 16 février 2020 à 17h00



**NB** : toutes ces activités ont lieu régulièrement chaque semaine sauf pendant les vacances scolaires avec inscription sur place auprès de l'animateur. Tarif de la carte ASL annuelle : 8 euros.



### Nouvelle activité proposée aux séniors

La mairie de Dietwiller, en collaboration avec l'association Siel Bleu, vous propose l'activité de mémoire sur tablette tactile. Elle est gratuite et destinée aux personnes de plus de 65 ans.

À partir de 6 personnes inscrites, elle aura lieu le mercredi après-midi de 15h30 à 17h (12 séances).

Renseignements et inscriptions au secrétariat de la mairie au 03.89.26.88.88.

### Rentrée de la Barcarolle

L'Ensemble vocal La Barcarolle a repris ses répétitions le lundi 2 septembre 2019 à 20h à la salle des fêtes de Dietwiller. Avis à tous les amateurs d'opéra désireux de rejoindre ses rangs. Les répétitions ont lieu le lundi de 20h précises à 22h, à la salle des fêtes de Dietwiller.

La Barcarolle est un chœur mixte spécialisé dans l'interprétation

des chœurs d'opéras, depuis plus de trente cinq ans. Il compte environ 45 choristes adultes sous la direction de Mimo Iliev, et se produit en concert plusieurs fois par an dans notre région.

Un chœur d'enfants qui participe à ses prestations publiques a été créé il y a trois ans. Ce dernier s'adresse aux filles et garçons à partir de 7 ans et les forme à la fois au chant, à la musique classique, à l'art lyrique et à la présentation en public. Son répertoire est constitué de chœurs d'enfants extraits d'opéras et d'ailleurs. Les cours, qui ont lieu le lundi de 18h45 à 19h45 dans la salle du vélo-club de Dietwiller, sont également assurés par Mimo Iliev. La rentrée a eu lieu le lundi 9 septembre 2019.



**Contacts : Mimo ILIEV : 06.77.30.45.84 ou Michel ARDIZIO**  
**Président : 06.79.95.16.48 mail : ardiziomichel@evhr.net**



### Association Le Petit Atelier

Envie de passer un peu de temps en notre compagnie et créer votre album personnalisé, des cartes d'anniversaire, naissance, condoléances, ou même une décoration de table pour vos fêtes ?

Le scrapbooking (de l'anglais :

scrap : morceau, bout, reste et book : livre) est une forme de loisir créatif consistant à introduire des photographies dans un décor en rapport avec le thème abordé, dans le but de les mettre en valeur

par une présentation plus esthétique qu'un simple album photo. Nous vous proposons cette activité tous les 15 jours le jeudi soir de 19h30 à 22h dans la salle des associations au-dessus du local des pompiers place Allemands du Dropt à Dietwiller à partir du 19 septembre.

**La cotisation est de 80 € l'année (le matériel est fourni sauf les consommables comme la colle, le scotch ou les encres) + 13 € pour la carte de membre.**

**- Contact: Rachel HELL MEYER, Présidente - 06.82.93.60.01**

## La rentrée à Schlierbach

### ACL Schlierbach

#### • Fit'gym senior - avec Nelly, de 9h à 10h le mardi - Salle des fêtes de Schlierbach

Réduire ses petites douleurs, retrouver le bien-être d'un corps équilibré et harmonieux est possible. Grâce à des exercices de renforcement musculaire, d'assouplissements, d'étirements, de respiration, d'ouverture articulaire et musculaire, la fit'gym permet à chacun de rester en bonne santé et en forme sans efforts excessifs. Les cours changent chaque semaine et permettent un travail complet du corps.

#### • Gym tonique - avec Sandra, de 19h45 à 20h45 le mardi - Salle des fêtes de Schlierbach

Des cours variés et diversifiés animés par une coach motivante, flexible et restant à votre écoute... Vous participerez à un cours qui allie renforcement musculaire, endurance ou gainage, de manière à travailler tous les groupes musculaires. Alors venez remodeler votre silhouette, tout en rééquilibrant votre posture sans perdre votre bonne humeur !

**Informations : Sabine PILOT - tel : 06.25.34.54.60 - sabine.pilot@sfr.fr - Annie DEVEY - tel : 06.86.54.18.69 - Les deux premiers cours sont gratuits. Rendez-vous mardi 10 septembre**

## Ailleurs...

### Nouveaux supports digitaux de m2A

Deux nouveaux supports dynamiques et fluides sont en ligne et consultables dès aujourd'hui :

- Un site Internet avec des informations optimisées, un accès ergonomique et épuré : <https://www.mulhouse-alsace.fr>
- Un Webzine «m2A et moi ! Le Mag», avec une communication intercommunale innovante, une visibilité accrue de l'actualité de vos communes et de m2A : <https://mag.mulhouse-alsace.fr/>



### Atelier d'information discussion pour les aidants



Vous accompagnez un proche dépendant à domicile ? La plateforme de répit «Rivage» vous propose de participer gratuitement à un atelier animé par un psychologue.

**Rendez-vous à MULHOUSE, à l'EHPAD Maison de l'Arc, 25 rue de l'Arc : de 17h à 19h les jeudis 19 septembre, 24 octobre, 21 novembre et de 17h30 à 19h30 le 5 décembre 2019.**

**Rendez-vous à SAINT-LOUIS, à l'EHPAD Maison du Lertzbach, 6 rue Saint-Damien : de 10h à 12h les jeudis 12 septembre, 17 octobre, 7 novembre 2019 et le 12 décembre 2019.**

**Inscription obligatoire au 03.89.32.47.87.**

### Vivre ensemble avec la maladie d'Alzheimer et les troubles apparentés

Dans le cadre de la journée mondiale de la maladie d'Alzheimer et de la Semaine Bleue de la ville de Riedisheim, la Maison pour l'Autonomie et l'Intégration des malades d'Alzheimer (MAIA) de la région mulhousienne organise en partenariat avec le Comité Régional de Coordination de l'Action Sociale (CRCAS) AGIRC ARRCO, une manifestation gratuite tout public le jeudi 10 octobre 2019 de 14h30 à 18h30 dans la salle de l'Aronde 20 rue d'Alsace à Riedisheim.



**Renseignements complémentaires :**

- auprès du secrétariat de la MAIA au 03.89.36.64.10
- par mail à [maiamulhouse@haut-rhin.fr](mailto:maiamulhouse@haut-rhin.fr).

### Les entretiens du jeudi du Centre d'Information sur la Prévention des difficultés des entreprises (CIP)



Le CIP est une association composée de professionnels bénévoles et présidée par l'Ordre des experts-comptables d'Alsace.

Le CIP a mis en place «les entretiens du jeudi», qui permettent de prévenir les difficultés des entreprises le plus tôt possible, en les orientant vers les dispositifs d'accompagnement adaptés. Les chefs d'entreprise peuvent être reçus de manière confidentielle, anonyme et gratuite.

Ces entretiens sont organisés tous les **troisièmes jeudis de chaque mois, de 14h à 17h**, en prenant rendez-vous au **03.88.60.14.68**.

# Compte-rendu du Conseil Municipal

## Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal Séance du jeudi 5 septembre 2019 à 20h

Sous la présidence du Maire, Christian FRANTZ

Etaient présents : M. KREMPPER, Mme KEMPF, M. HELFENSTEIN, Mme STEINER adjoints ; M. LIEBY, M. MORILLON (à partir du point 2), M. BOBIN, M. METZ, Mme BONDUELLE, Mme LONGO, conseillers municipaux.

Absents excusés : Francine SCHUHLER procuration à Charles KREMPPER

Absents excusés sans procuration : Robert RISS, Alain MORILLON (jusqu'au point 1)

En présence de : ..... néant .....

Secrétaire de séance : Annie DEVEY

Convocation du 29 août 2019

Ce résumé ne remplace pas le compte-rendu complet.

**Urgence climatique :** Présentation par Heike WOOCK (Présidente de l'association ASAVE de Steinbrunn-le-Bas), du « pacte pour la transition ».

Ce « pacte pour la transition » a été élaboré par des citoyens et différents organismes pour proposer une liste de 32 mesures que les communes peuvent prendre pour agir sur le réchauffement climatique. Il s'agit de répondre aux enjeux climatiques, environnementaux et sociaux, dans les communes de demain. 4 membres du Conseil Municipal vont travailler sur le sujet pour adapter et proposer certains points plus pertinents pour la commune de Dietwiller.

### 1. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du jeudi 27 juin 2019

Le procès-verbal de la séance du jeudi 27 juin 2019 est approuvé à l'unanimité et signé séance tenante.

### 2. Dans le cadre des délégations données au Maire : Autorisation de défendre la commune dans les actions intentées contre elle – information du Conseil Municipal

Le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) prévoit que le maire représente la commune dans les actions en justice (art. L 2122-21, 8°).

Par délibération du 28/04/2016 -point 11- alinéa 10° : le Conseil Municipal a donné délégation à Monsieur le Maire, pour « intentionner au nom de la commune les actions en justice ou défendre la commune dans les actions intentées contre elle ; cette délégation est consentie tant en demande qu'en défense et devant toutes les juridictions ».

Dans le cadre de cette délégation, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la commune a reçu trois requêtes du Tribunal Administratif, dont une rejetée par ce même tribunal. Pour ces trois requêtes, un avocat a été missionné pour défendre la commune de Dietwiller.

**Le Conseil Municipal en prend acte.**

### 3. Décision modificative – pour prise en compte des dépenses d'investissement

Pour prendre en compte les dépenses d'investissement prévues, une modification du budget permettant d'inscrire ces dépenses est proposée. Il s'agit de :

- l'augmentation des dépenses d'investissement : + 86 000 €
- la diminution des dépenses réelles de fonctionnement : - 47 000 €
- l'augmentation des recettes de fonctionnement : + 39 000 €

**Accord à l'unanimité du Conseil Municipal.**

### 4. Modification des statuts du Syndicat d'Electricité et de Gaz du Rhin

Le Comité Syndical du Syndicat d'Electricité et de Gaz du Rhin a délibéré le 24 juin 2019 pour réviser ses statuts. Cette délibération met en avant les modifications suivantes :

- La réaffirmation de la propriété du Syndicat sur les ouvrages des réseaux publics d'électricité et de gaz ;
- L'accompagnement par le Syndicat, des collectivités et groupements en termes d'éclairage public, de planification énergétique et de mobilité propre ;
- La mise en place de la Commission Consultative Paritaire Energie ;
- La possibilité de prendre des participations dans les sociétés commerciales, coopératives ou d'économie mixte ;
- L'organisation d'une réunion d'information.

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'approuver ces nouveaux statuts.

**Accord à l'unanimité du Conseil Municipal.**

### 5. Approbation du transfert de compétence « Règlement Local de Publicité » à l'échelle Intercommunale (RLPI)

Le Règlement Local de Publicité (RLP) est un document de planification de l'affichage publicitaire qui fixe sur le territoire communal et intercommunal les obligations en matière de publicité, enseignes et pré-enseignes.

La commune de Dietwiller bénéficie d'un règlement Local de Publicité, approuvé par délibération du Conseil Municipal de Dietwiller du 17/11/2005. Or, les Règlements Locaux de Publicité approuvés avant le 13/07/2010 deviennent caducs le 13/07/2020.

L'absence de révision des différents RLP de l'agglomération mulhousienne aurait pour conséquences entre-autres :

- l'application exclusive du Règlement National de Publicité ;
- le transfert des compétences « instruction et police de la publicité » au bénéfice du Préfet.

Différentes réunions techniques avec les autres communes de l'agglomération mulhousienne ont montré un accord de principe au transfert de la compétence RLP à l'échelle intercommunale. Ce transfert a été décidé par le Conseil d'Agglomération le 20/05/2019.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve le transfert volontaire de la compétence « Règlement Local de Publicité » à l'échelle intercommunale.

### 6. Assurance risque statutaire du personnel

L'assurance « risque statutaire » garantit les frais laissés à la charge de la collectivité, selon le statut des agents, en cas de maladie ordinaire, accident du travail etc.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- décide d'adhérer à compter du 01/01/2020 au contrat groupe d'assurance statutaire 2020-2023 jusqu'au 31 décembre 2023.

# Compte-rendu du Conseil Municipal

Ce contrat a été négocié par le Centre de Gestion du Haut-Rhin à travers une procédure de marché public ;

- Assureur : CNP Assurances / SOFAXIS - Régime du contrat : capitalisation - Préavis : adhésion résiliable chaque année sous réserve de l'observation d'un préavis de 6 mois ;
- Pour les agents titulaires et stagiaires affiliés à la CNRACL : les risques assurés sont : décès, accident de service / maladie contractée en service, maladie ordinaire, longue maladie / maladie de longue durée, maternité / paternité / adoption, temps partiel thérapeutique, disponibilité d'office, invalidité. Avec une franchise de 20 jours par arrêt en maladie ordinaire à un taux de 4,70 % (taux actuel 4,01%) ;
- Pour les agents titulaires ou stagiaires non affiliés à la CNRACL et agents contractuels de droit public : les risques assurés sont : accident du travail / maladie professionnelle, maladie ordinaire, grave maladie, maternité / paternité / adoption, temps partiel pour motif thérapeutique. Risques avec une franchise de 10 jours par arrêt en maladie ordinaire à un taux de 1,00 % (identique au taux actuel de 1%) ;
- prend acte que les frais de gestion du Centre de Gestion, qui s'élèvent à 0,085 % de la masse salariale annuelle de la collectivité, viennent en supplément.

## 7. Emploi jeunes : prolongation d'une semaine pour un des jeunes embauchés

Les trois jeunes embauchés pour les « jobs d'été » ont donné toute satisfaction. Pour terminer l'entretien des boiseries en façade de la salle des fêtes et divers travaux, le contrat de l'un d'entre eux a été prolongé d'une semaine.

## 8. Agrandissement du cimetière : étude de faisabilité

Le cimetière devra être agrandi et la commune dispose du foncier à côté du cimetière actuel. Une étude de faisabilité a été demandée à Gabriel MILOCHAU, architecte paysagiste, pour un montant de 3250 € HT.

**Accord à l'unanimité du Conseil Municipal**

## 9. Travaux de réhabilitation de la toiture du presbytère - Avenants

Pendant les travaux de rénovation de la toiture du presbytère, la charpente s'est révélée en plus mauvais état qu'estimé, notamment au niveau des appuis de la charpente sur les murs. Ces désordres sont probablement liés à des fuites d'eau anciennes sur la toiture.

L'architecte, Mme BADER, a produit une note d'analyse des existants après dépose de la couverture :

- La dépose de la couverture donne l'accès à l'état sanitaire de la charpente au droit des égouts, et à la partie supérieure de la charpente jusqu'alors inaccessible pour cause de vétusté du plancher supérieur ;
- La charpente repose sur les solives, qui reposent elles-mêmes sur les murs et non sur une sablière comme habituellement. Les têtes de solives étaient encadrées sur 3 côtés dans la maçonnerie de moellons (= arases) ;
- Les têtes de solives ont pour une grande partie disparu par pourrissement, elles ne portent plus aux extrémités mais sont soutenues par les murs intérieurs. Elles doivent être remplacées, car devenues trop courtes. Cela a impliqué la dépose du plancher bas existant.
- Les pannes reposent sur les fermes ;
- Les appuis des fermes sont aussi en partie écrasés et ne rem-

plissent plus leur office. Ils doivent être renforcés ;

- La tête des murs est désolidarisée. Les pierres ne sont plus tenues car le mortier a disparu. Un chaînage horizontal et rampant est nécessaire ;
- La visibilité globale de la charpente laisse apparaître un cubage plus important de bois à remplacer : appuis dégradés, poutres rompues, ...

L'ensemble de ces constatations implique une augmentation notable des travaux de réhabilitation structurelle du volume de toiture (lots charpente et maçonnerie). Ils permettront à la toiture et au plancher de retrouver leur stabilité face aux aléas climatiques et aux charges d'exploitation.

Suite à ces constatations, il est demandé au Conseil Municipal de voter les avenants suivants :

- Lot 2 – gros œuvre – entreprise ALTKIRCH CONSTRUCTION – avenant n°3 - pour un montant de 14 726,30 € HT. Le montant du marché du lot n°2 passe de 16 633,80 € HT (marché de base) à 36 328,10 € HT (après avenants n°1, n°2 et n°3) ;
- Lot 3 – charpente – entreprise DATTLER – avenant n°1 - pour un montant de 29 526,34 € HT. Le montant du marché du lot n°3 passe de 40 169,08 € HT à 69 695,42 € HT (après avenant n°1). L'ensemble du marché de travaux passe de 128 209,08 € HT à 177 429,72 € HT, soit une augmentation de 38,39%.

**Accord à l'unanimité du Conseil Municipal.**

## 10. Compte-rendu des délégués aux Syndicats et à Mulhouse Alsace Agglomération

Brigades vertes : interventions de juin et juillet 2019.

## 11. Compte-rendu des commissions

**Urbanisme** : liste des projets en cours ou autorisés de juillet et août 2019 ;

**Ecoles** : 96 élèves à l'école primaire et 33 à l'école maternelle ;

**Le périscolaire** « l'île aux Copains » a pu satisfaire à toutes les demandes.

**Communications** :

- Filature nomade :

Spectacle à Dietwiller – jeudi 7 novembre 2019 – « Que du bonheur » - entrée libre

Spectacle à la Filature – Mulhouse

– samedi 7 décembre 2019 « Cirque de Noël »

– jeudi 26 mars 2020 « Centaure, quand nous étions enfants »

– mardi 19 mai 2020 « Les amazones d'Afrique »

- Bulletin municipal : changement d'imprimeur, lié à la fermeture du site de l'IMPRIMERIE DE SAINT-LOUIS.

## 12. Divers

**Diminution de la durée horaire d'un poste d'agent technique** :

Un poste d'agent technique à temps non complet de 30 heures par semaine a été diminué de 2 heures par semaine.

**Ancien « Vignoble », près de la rue de la Vieille Tour** : Monsieur Le Maire expose des remarques de plusieurs habitants concernant le site de l'ancien « Vignoble » classé en zone naturelle dans le PLU de Dietwiller (Plan Local d'Urbanisme). Ils craignent qu'il se transforme en zone de monoculture.

Le Conseil Départemental, avec l'accord de la commune, est compétent pour élaborer et mettre en œuvre une politique de protection, de gestion et d'ouverture au public des « Espaces Naturels Sensibles », afin de préserver la qualité des paysages et d'assurer la sauvegarde des habitats naturels.

# Compte-rendu du Conseil Municipal

**Eclairage public** : depuis 2010, la consommation d'électricité pour l'éclairage public de l'ensemble du village a diminué de moitié.

Divers travaux d'amélioration et de modification de l'éclairage public ont été réalisés au cours de ces années, avec notamment l'installation des nouveaux lampadaires en leds (2012 : Valbonne - 2016 : Zone d'activité - 2017 : rue de Landser) et les tests ponctuels de nouvelles ampoules leds sur d'anciens lampadaires.

L'extinction de l'éclairage public entre minuit et 4h30 du matin a été mise en place le 16 mai 2018, après divers aménagements (panneaux d'information, éléments réfléchissants au sol).

Voir schéma ci-dessous.

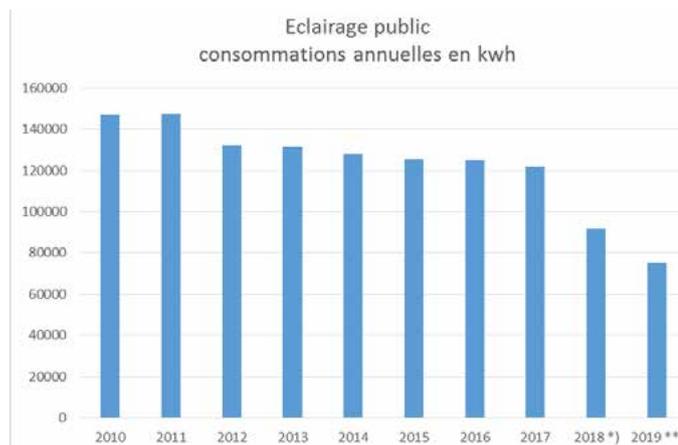
En termes financiers, les comparaisons sont difficiles car les tarifs des kwh consommés et des abonnements ont augmenté. Recalculée au prix 2019 du kwh, l'économie est estimée à :  $70\,000 \text{ kwh/an} * 0,12 \text{ €/kwh} = 8\,400 \text{ € TTC/an}$ .

**Cambriolages début 2019** : une bande de cambrioleurs a été condamnée pour environ 200 cambriolages commis dans la Loire et le Rhône. L'un d'entre eux a été identifié comme ayant participé à des cambriolages dans le secteur. Il est probable qu'il s'agisse de la même bande.

**Travaux en cours** : plateau sportif : le terrain multisport est en cours d'installation.

**Fête de l'agriculture** : Remerciements des Jeunes Agriculteurs pour la participation de la commune à la fête de l'agriculture organisée le 18 août 2019 à Dietwiller.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22 heures 50 minutes.



\*) extinction de l'éclairage public entre minuit et 4h30 à partir du 16/05/2018

\*\*\*) consommation de 6 mois recalculée sur 12 mois

**Date du prochain Conseil Municipal :**

**jeudi 10 octobre 2019 à 20h**

**Dates prévues pour les Conseils Municipaux suivants :**

**jeudi 14 novembre 2019**

**jeudi 12 décembre 2019**

## LISTE DES DOSSIERS ACCORDÉS OU REFUSÉS

N° dossier	Adresse du projet	Date de dépôt	Nature des travaux	Accordé le Refusé le
DP 19 D 0034	50 rue du Général de Gaulle	24/05/2019	Remplacement de la toiture	Accordé le 08/07/2019
DP 19 D 0036	3 rue des Paysans	03/06/2019	Pose d'une clôture grillagée, d'un portail et d'un portillon	Accordé le 01/07/2019
DP 19 D 0038	2A rue du Vignoble	04/06/2019	Mise en place d'une véranda	Accordé le 04/07/2019
DP 19 D 0039	4 rue des Pâturages	07/06/2019	Remplacement de la clôture existante	Accordé le 01/07/2019
DP 19 D 0040	62 rue du Général de Gaulle	18/06/2019	Remplacement du sas d'entrée	Accordé le 16/07/2019
DP 19 D 0041	4 impasse des Jardins	18/06/2019	Installation d'une pergola	Accordé le 22/07/2019
DP 19 D 0042	66 rue du Général de Gaulle	24/06/2019	Modification des façades extérieures	Refusé le 22/07/2019
DP 19 D 0043	11 impasse des Églantines	04/07/2019	Remplacement des murets existants et agrandissement de la terrasse existante	Refusé le 19/07/2019
DP 19 D 0044	23 rue des Pâturages	15/07/2019	Remplacement du grillage et du portillon existants	Accordé le 23/07/2019
DP 19 D 0045	42 rue du Général de Gaulle	16/07/2019	Aménagement d'une zone de stationnement et pose d'une clôture	Accordé le 12/08/2019
DP 19 D 0046	11 impasse des Églantines	16/07/2019	Remplacement de la clôture et création d'une terrasse	Accordé le 23/07/2019
DP 19 D 0047	6 rue des Paysans	26/07/2019	Mise en place d'un grillage et d'un mur de soutènement	Refusé le 23/08/2019
DP 19 D 0048	33 rue des Pâturages	29/07/2019	Ravalement des façades	Accordé le 12/08/2019
DP 19 D 0050	65 rue de la Pierre Bleue	02/08/2019	Ravalement des façades	Accordé le 13/08/2019
DP 19 D 0051	Route Nationale 66	02/08/2019	Ravalement des façades	Accordé le 13/08/2019
DP 19 D 0054	19 rue du Général de Gaulle	09/08/2019	Réfection d'une clôture	Refusé le 23/08/2019

**Nous vous rappelons que tous les travaux de construction (clôture, piscine, abri de jardin,...) et de modifications de l'aspect extérieur (ravalement de façades, remplacement de fenêtres et volets,...) doivent faire l'objet d'une demande en Mairie.**

## Etat civil



### ► Naissances :

**Mona FURDERER**  
le 4 juillet 2019

**Mathéo JAEG WEISS**  
le 7 août 2019

**Charlie LEGRAND**  
le 9 septembre 2019

### ► Décès :

**Maniuanh NUTH**  
le 28 août 2019



### ► Mariages :

**Jérémy VOGEL et Alexandra WILLER**  
le 5 juillet 2019

**Claus-Uwe RIETH et Karin KUPFER**  
le 26 juillet 2019

**Nicolas TORELLI et Cécile LIEBY**  
le 27 juillet 2019

**Julien SARACENO et Margaux FERRANDEZ**  
le 9 août 2019

**Guillaume POIMBOEUF et Cécile KATONA**  
le 24 août 2019

## Vigilance sur des vols d'opportunités en présence des occupants



Ces dernières semaines, plusieurs cas d'intrusion dans des habitations se sont produits en présence des occupants. Pensez à verrouiller vos portes, même lorsque vous vous trouvez dans votre maison !

## Démarches pour un certificat d'immatriculation (anciennement carte grise)



La Préfecture n'accepte plus aucune demande de carte grise. Dorénavant, les démarches pour obtenir un certificat d'immatriculation sont à effectuer en ligne ou auprès d'un garagiste agréé.

Voici les deux possibilités d'obtention d'un certificat d'immatriculation :

- vous connecter sur le site officiel <https://immatriculation.ants.gouv.fr>,
- vous faire accompagner par un professionnel de l'automobile en consultant le guide sur le site <https://www.vroomly.com/blog/comment-faire-sa-carte-grise/>

## Emplois - formations



### Recrutement au sein de la «Deutsche Bahn»

Vous pouvez consulter les offres d'emploi et d'apprentissage en vous connectant sur le site Internet :

<https://karriere.deutschebahn.com/service/search/karriere-de/2653760?query=offenburg&qli=true&sort=score&country=Deutschland>

### Devenir gendarme

#### Vous souhaitez devenir gendarme ?

La gendarmerie recrute, n'hésitez pas à vous renseigner au **0820 220 221** ou rendez-vous sur le site internet [www.lagendarmerierecrute.fr](http://www.lagendarmerierecrute.fr).

**Gendarmerie**  
n a t i o n a l e

## Enlèvement des encombrants



La prochaine collecte d'encombrants en porte-à-porte, pour les personnes âgées ou handicapées ne pouvant se déplacer, aura lieu le **vendredi 25 octobre 2019**.

Attention, les appareils électriques ainsi que les pneus ne sont pas collectés. Merci de sortir les objets la veille et de bien vouloir appeler en mairie pour vous faire connaître, au plus tard, le mardi 22 octobre 2019 à 19h.

Tél. : 03.89.26.88.88.

## Passage de la balayeuse

mardi 15 octobre 2019

**Rappel** : merci de ne pas stationner vos véhicules sur la chaussée.



## Non aux lingettes dans les toilettes !

En France, les foyers utilisent 233 lingettes par seconde, soit plus de 7,3 milliards de lingettes par an !

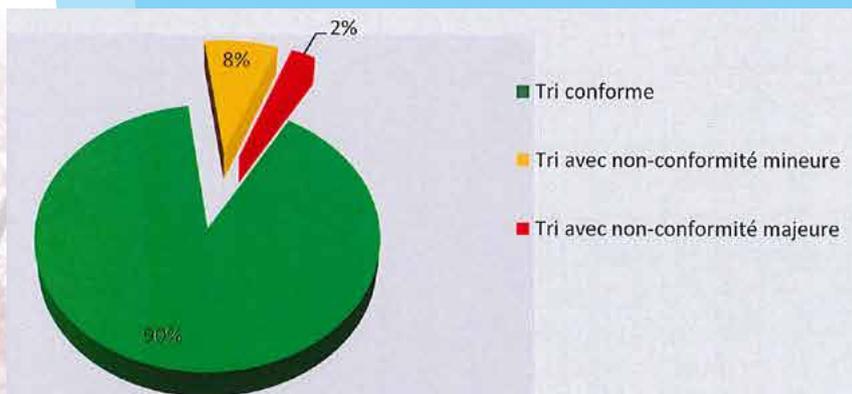
Elles sont difficilement biodégradables et génèrent des **problèmes techniques** pour les installations de traitement des eaux usées qui engendrent des **réparations coûteuses** et augmentent vos factures d'eau.

**C'est pourquoi les lingettes doivent être jetées à la poubelle** afin d'être traitées avec les ordures ménagères.



## Résultats de tri

M2A a organisé un contrôle de la qualité du tri dans certaines rues du village mercredi, 4 septembre 2019. En voici les résultats :



### Rues concernées :

- De Gaulle - Mulbach - Bosquets - Ruisseau
- Vieux Moulin - Eglise - Acacias - Eschentzwiler
- Beaux prés - Landser- Paysans

Nombre de bacs/sacs vérifiés : 116

Nombre de bacs/sacs conformes : 104

Nombre de bacs/sacs avec tri non conformes : 9  
(Non-conformités mineures sans refus de collecte des bacs)

Nombre de bacs/sacs refusés à la collecte : 3  
(Non-conformités majeures avec refus de collecte des bacs)

**Bravo à tous pour ces résultats encourageants !**

## Rappel de règles à respecter

### Boîtes aux lettres

La commune vous remercie de bien vouloir **noter vos noms** sur les boîtes aux lettres. Il est également important que le **numéro de votre maison soit apparent** (sur la maison même ou à un autre endroit visible depuis la rue). Le facteur et le personnel communal vous en seront reconnaissants.

### Trottoirs

Les propriétaires sont responsables de l'**entretien et de la propreté des trottoirs**. Ils doivent également tailler les haies de manière à ce qu'elles n'empiètent pas sur la voie publique.

### Propreté

Nous rappelons aux propriétaires de chiens qu'il est **obligatoire**, pour des raisons de respect d'autrui, **de ramasser** sur les rues et trottoirs, **les excréments** de leurs animaux.

### Respect des prairies

De grosses quantités de poils de chiens ont été retrouvées dans certaines prairies.

Les prairies sont des propriétés privées. Il est irrespectueux d'y déposer des déchets, quels qu'ils soient. D'autre part, elles constituent le garde-manger des bovins. Ces déchets passent dans les fourrages des bêtes et mettent leur vie en danger.

**Par conséquent, nous vous demandons de ne pas faire le toilettage de vos animaux de compagnie dans les prairies.**

## Votre rubrique

Service demandé ou offert	Date ou période	Coordonnées
La liste des assistantes maternelles agréées est constamment mise à jour. Pour obtenir plus de détails, vous pouvez contacter la responsable du relais, Marie-Hélène FREUDENREICH.	Le mardi de 14h30 à 17h30. Le jeudi et le vendredi de 8h30 à 11h30.	03.89.65.35.61 ou relais.amat@wanadoo.fr 20, rue du Beau Site 68400 RIEDISHEIM
Petite clique de cochons d'Inde et 2 à 4 petits lapins cherchent un foyer chaleureux. Je reste disponible pour tout complément d'informations.		06.30.45.74.31
Petits chatons orphelins cherchent maison et câlins pour passer de jolis moments.		07.81.32.89.50
Dame propose de faire des heures de ménage et de repassage.	2 jours par semaine – 3 heures par jour	06.73.30.21.43